

Le virus HP H5N8 met-il à genoux la filière gras

La Chambre d'agriculture a fait intervenir le professeur Jean-Luc Guérin pour comprendre le process de propagation du virus



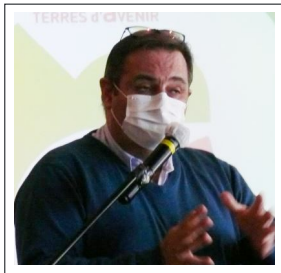
Le virus HP H5N8 met-il à genoux la filière gras

« C'est très grave le drame humain que nous vivons actuellement, il n'y a pas de place pour une 4e et 5e crise », clame haut et fort Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture, en ouverture de la session, ce vendredi 5 mars, au château de Mons à Caussens. Le ton est donné pour cette matinée où il sera question de la grippe aviaire et de son virus HP H5N8.

Pour en expliquer son extrême dangerosité et son mécanisme de propagation, la Chambre d'agriculture a fait appel au professeur, enseignant chercheur spécialiste en pathologie aviaire, Jean-Luc Guérin. Ce dernier lors de son exposé ne va pas s'embarasser pour aller droit au but : « Aujourd'hui à l'échelle européenne, le Sud-Ouest est la zone la plus touchée et incapable d'enrayer la propagation ». Un coup qui va droit au cœur des producteurs présents, effet sans doute souhaité par le Professeur qui s'attachera à détailler les grandes voies de diffusion du virus dont les supports sont multiples [humains, consommables, canards, nuisibles, avifaune et domestiques, poussière, aérosols, outils, matériel...]. Dès lors, Jean-Luc Guérin détaille les modes d'actions ou plutôt les grands leviers de la propagation virale [mise à l'abri des oiseaux migrateurs, la densité des élevages, la biosécurité des élevages et des intervenants, les transports, zoning plus biosécurité des transports, détection et surveillance...]. Pour cela, il convient d'avoir une approche territoriale du risque sanitaire.

De son côté, Frédéric Guillot, directeur adjoint à la DDCSPPP du Gers, détaille l'évolution de l'épidémie [au 10.01.2021 : 6 foyers, 9 suspicions, 15.01.2021 : 13 foyers, 6 suspicions, 04.02.2021 : 43 foyers, 2 suspicions, 01.03.2021 : 61 foyers, 2 suspicions], cela concerne 156 communes dont 87 exploitations lesquelles ont été dépeuplées de 301 370 canards et 153 750 volailles, soit au total 455 120 volailles.

Quant aux indemnisations, celles-ci sont basées sur un acompte de 75 % de la valeur marchande objective des animaux abattus, soit au 4 mars, 34 dossiers payés pour un montant de 1 600 000 euros.



De ces divers constats, les acteurs de la filière « gras » admettent comme le déclare Christian Cardona de la FDSEA 32 : « il est important d'avoir la réactivité nécessaire par des débats ponctuels avec l'appui des scientifiques et des services de l'État et d'intégrer aussi le plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (Pcae) et du plan de relance bien-être-biosécurité ». Pour les Canards d'Auzan, la situation est critique avec 80 employés à l'usine sur 350 normalement et un seul producteur-éleveur sur les 127 fournisseurs habituels. Pour Vivadour qui représente 85 % de la production dans le Gers, « aujourd'hui celle-ci est bloquée ». Certains éleveurs se posent la question à savoir « si ce n'est pas la fin de la filière gras » ou encore « comment allons-nous revenir sur les marchés pour conserver notre image de marque », « les banques sont-elles prêtes à nous aider, ce n'est pas sûr », enfin, Sylvie Colas de la Confédération paysanne du Gers « il s'agit de la remise en question globale de nos modes de production, nous sommes allés trop loin, il est temps d'apprendre de nos erreurs »

En conclusion de la session, le président du Conseil Départemental, Philippe Martin, assure les éleveurs du soutien de la collectivité départementale, de la prise en charge des surcoûts d'analyse pour les producteurs indépendants et de son appui aux adhérents d'Irrigadour pour les constructions de lacs.